

LECHO⁵¹ ALBANAIS

MARS 2021

UN AVANT-GOÛT
DE PRINTEMPS

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15

Jeudi, samedi : 9 h - 12 h

Le service urbanisme est ouvert :

le lundi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 15

le mardi : 9 h-12 h

le vendredi : 13 h 30-17 h 15

sur rendez-vous pendant la période de confinement.

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h.

Tél. 02 96 32 91 23

Cybercommune

Mardi : 14 h - 16 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

et sur rendez-vous en appelant

le 06 72 67 12 01 ou

le 06 51 11 36 50 ou 02 96 93 88 05

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi : 14 h 30 - 17 h

Vendredi : 16 h 30 - 18 h

Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie

la plus proche de chez vous,

les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, Tél. 15 ou 3237

Permanences

Puéricultrice PMI

et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-vous sur le site de Lamballe Terre & Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Monsieur Sébastien DUSSART, Assistant social, sur rendez-vous (Maison du Département à Lamballe ou permanence le jeudi matin à Saint-Alban).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor



LE MOT DU MAIRE

Evoquer les fleurs comme la jacinthe des bois est le signe que le printemps arrive ; saison synonyme de jardinage pour celles et ceux qui y ont goût. C'est pourquoi vous trouverez dans ce numéro et dans les suivants une nouvelle rubrique intitulée « astuce environnement » proposée par l'équipe des espaces verts. Une manière de contribuer au label « Zéro Phyto Durable » attribué à notre commune pour son implication depuis plus de 5 ans dans la démarche « Zéro Phyto ».

Ce sujet est pour moi l'occasion d'évoquer le cadre de vie qui est, de plus en plus régulièrement, détérioré par des incivilités qui me sont rapportées. La multiplication des dépôts sauvages en est un des exemples. Ces comportements sont intolérables. Ils dénotent un manque de respect pour les autres mais aussi pour les agents de notre commune qui sont mis à contribution pour ramasser et éliminer ces déchets. Le temps passé à ces tâches n'est pas consacré à d'autres missions telles que l'entretien ou l'embellissement de notre commune, au service de ses habitants. Les sanctions en la matière, et notamment financières, se sont durcies et sachez que, si cette situation devait perdurer, je n'hésiterais pas à les appliquer...

Dans cet Echo mais également chaque mois, vous découvrirez une recette « maison » qui a été élaborée par Chantal et ses collègues et servie aux enfants du restaurant scolaire. Leurs réactions vous permettront d'évaluer leur appréciation !

Sur le front du contexte sanitaire, la situation est encore très fragile et nous devons continuer sans relâche à nous protéger et à protéger les autres en appliquant strictement les gestes barrières et les mesures qui nous sont demandées. J'ai rencontré tour à tour les présidents des associations de notre commune. Même si une certaine crainte se fait ressentir au sujet d'une éventuelle perte de dynamique, je peux vous assurer qu'ils sont toujours animés par l'envie d'œuvrer pour les autres et je les ai soutenus dans ce sens. Je leur ai témoigné les encouragements de la municipalité et leur ai indiqué que nous les accompagnerons vers la reprise dès qu'elle sera possible.

Quand le contexte sanitaire le permettra, nous engagerons la concertation dans le cadre de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous réunirons également les habitants des quartiers comme nous aurions souhaité le faire dès notre prise de fonction. Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que la candidature de notre commune a été retenue pour participer aux Journées Européennes des Métiers d'Art qui se dérouleront (en fonction du contexte sanitaire) les 10 et 11 avril prochain (détails dans le tour d'horizon).

En attendant, je vous confirme que vos élus et moi-même sommes à votre écoute. Pour suivre l'actualité de notre commune, n'oubliez pas notre site internet www.saintalban.fr et notre page Facebook Saint-Alban, station verte dans les Côtes d'Armor.

Nathalie BEAUVY,
Maire

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 JANVIER 2021

Le Conseil municipal (à l'unanimité) :

1. Réfection de deux courts de tennis - demande de subvention au titre du Plan de relance du Conseil Départemental des Côtes d'Armor phase 2

- approuve le projet de réfection des deux courts de tennis présenté et le plan de financement prévisionnel.
- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Côtes d'Armor au titre du Plan de relance 2020-2021 à hauteur de 30% soit 31 578 € HT et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

2. Décision modificative budget général

- Valide la décision modificative :

Section de fonctionnement:

Dépenses - 022 - Dépenses imprévues : - 8 136.17 €

Dépenses - article 739211 - Attributions de compensation : + 8 136.17 €

3. Convention de mutualisation de la dés-herbeuse thermique et sa remorque

- Valide la convention de mutualisation avec les communes de Plurien et La Bouillie.

4. Demande d'installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement

- Donne un avis favorable sur le dossier d'enregistrement de l'EARL STEPHANE ROUXEL pour l'élevage porcin exploité au lieu-dit « Saint-Cano » à Erquy et soumis au régime de l'enregistrement (extension des effectifs porcins à 1704 animaux équivalents avec la construction d'un bâtiment engraissement et la mise à jour du plan d'épandage).

5. Compte-rendu des délégations au Maire

- Prend acte de la présentation des délégations au Maire.

DEPENSES		RECETTES		%
Réfection des deux courts de tennis et clôture	105 860 €	Plan de relance départemental phase 2	31 758 €	30 %
		Autofinancement	74 102 €	70 %
TOTAL	105 860 €	TOTAL	105 860 €	

CLASSEMENT DES ARCHIVES DE LA COMMUNE

Depuis le 18 janvier, Lena Stéphan, archiviste itinérante du Centre de gestion de la fonction publique des Côtes d'Armor (CDG 22) a commencé un travail de classement des archives de la commune. 276 heures de travail seront nécessaires à la réalisation de la mission.

Les premières journées ont été consacrées au repérage des archives à éliminer, afin de libérer de l'espace pour la conservation des documents qui doivent être gardés selon les dispositions réglementaires. Plus de 30 mètres linéaires d'archives pourront ainsi être détruits. Un bordereau d'élimination sera rédigé et envoyé à la directrice des Archives départementales qui validera la suppression définitive des documents.

Si chaque municipalité a pour obligation de veiller à la bonne conservation des archives de sa commune, les objectifs de la mission sont de faciliter les recherches administratives pour les agents et les administrés et de conserver des traces de la mémoire de la commune à travers les documents produits au fil des années. Chaque dossier sera inventorié dans un répertoire afin d'en permettre la recherche.

LA PAGE FACEBOOK DE LA MAIRIE



En quelques mois la page facebook de Saint-Alban a atteint plus de 500 abonnés ! Merci à vous tous pour votre fidélité !

Rejoignez-nous : <https://www.facebook.com/saintalban.mairie>



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

La commune de Saint-Alban participe aux Journées Européennes des Métiers d'Art à travers une exposition regroupant différents artisans professionnels des Métiers d'Art. *

Sculpteurs, luthier et tapissier vous feront découvrir leur savoir-faire, leur métier et leur passion. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir ces métiers et d'échanger avec les artisans.

Les participants :

- Bernard POTEL : sculpteur, médailleur, plasticien
- Manuela TREHOREL : tapissier d'ameublement
- Annie DUBOIS : sculpteur et peintre
- Maxime JAN : luthier

L'exposition sera ouverte au public à la salle de la Marelle de Saint-Alban :

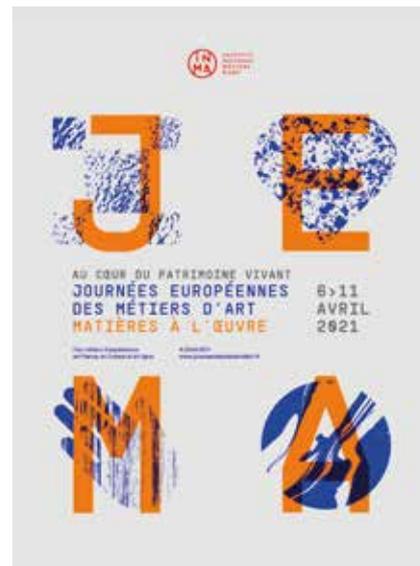
- le samedi 10 avril 2021 de 10h à 13h et de 14h à 17h
- le dimanche 11 avril 2021 de 10h à 13h et de 14h à 17h

Pendant la semaine les artisans proposeront des ateliers, des démonstrations le mercredi 7 avril de 14h à 17h uniquement sur rendez-vous et le vendredi 9 avril sera dédié aux scolaires de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Renseignements et inscriptions :

- à la Mairie par téléphone au 02 96 32 98 98, sur le site : <https://www.saintalban.fr/> et sur la page facebook : <https://www.facebook.com/saintalban.mairie>
- sur le site officiel des Journées Européennes des Métiers d'Art : <https://www.journeesdesmetiersdart.fr/>

**Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.*



LA JACINTHE DES BOIS

Notre BELLE VALLÉE DE LA FLORA compte bien d'autres trésors que l'or de notre emblématique Jonquille !



Beaucoup d'espèces et de variétés de plantes aussi surprenantes que sauvages !

Partons à la découverte de la Jacinthe des Bois ou Jacinthe sauvage, appelée aussi « Muguet Bleu ». « Hyacinthoides non-scripta » de son vrai nom, est une plante vivace qui appartient à la famille des Liliaceae. Magnifique et très différente de sa cousine plus connue que nous croisons sur les étals des jardinerie, avec ses « clochettes » bleues.

Elle est légèrement parfumée, sous forme de hampe florale, unique pour chaque bulbe, non ramifiée, avec, à son extrémité, une grappe composée de 5 à 15 fleurs pendantes.

Elle atteint une hauteur de 20 à 40 cm, son bulbe est de la taille d'une noisette.

Sa floraison est souvent abondante, mais de courte durée, elle commence au mois d'avril pour finir début mai. C'est une plante de demi-ombre, préférant les sols bien pourvus en humidité, moyennement riches en nutriments, profonds, acides à neutres, le plus souvent à texture limoneuse, voici pourquoi elle se plaît autant dans notre vallée. C'est un magnifique tapis bleu qui peut recouvrir les sous-bois. Allez l'admirer ce printemps mais bien entendu en la protégeant ! Surtout ne pas l'arracher ni la déraciner, pour que les générations futures en profitent, encore et encore... Bonne balade à tous !

LA COMMUNE SOUS LA NEIGE

Au mois de février la commune s'est recouverte de blanc lors de l'épisode neigeux qui a laissé derrière lui de très jolis paysages. Maintenant laissons la place au printemps !



CONCOURS PHOTO

Du 25 Janvier au 19 Avril
PROJET REGARDS SUR
LES PAYSAGES DU
GRAND SITE

Partagez votre regard sensible sur les paysages du Grand site Cap d'Erquy – Cap Fréhel par le biais de la photographie ! Ce concours photo, co-organisé par le Syndicat mixte Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel et le Photo club d'Erquy, est gratuit et ouvert aux amateurs de photographie de tout âge. L'idée ? Saisir la beauté et les richesses naturelles et culturelles du territoire au travers de votre objectif, les partager et les valoriser ! Plusieurs thèmes et catégories sont disponibles. Infos complémentaires et inscriptions sur le site internet du syndicat mixte : <https://grandsite-capserquyfrehel.com/concours-photo-projet-regards-sur-les-paysages-du-grand-site/>



AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT JUSQU'À 150 € POUR UN ACCÈS AU BON HAUT DÉBIT

**L'INTERNET À GRANDE VITESSE
PARTOUT ET POUR TOUS**

Vous n'avez pas accès à une bonne connexion internet ?
Suivez ces étapes pour savoir si vous êtes éligibles
au dispositif Cohésion numérique des territoires

- 1** Je souhaite améliorer mon débit Internet et j'ai entendu parler des technologies hertziennes disponibles sur ma commune.
- 2** Je me rends sur le site de l'opérateur de mon choix : je renseigne mon adresse pour voir si je peux bénéficier d'une amélioration de mon débit.
- 3** Une technologie hertzienne est disponible. Comme mon logement ne bénéficiera pas des déploiements de fibre à court terme, je suis éligible.
- 4** L'état prendra à sa charge **jusqu'à 150 €* sur l'équipement, l'installation ou la mise en service de la solution choisie**.**

Vous pouvez maintenant aller sur internet, envoyer des mails et regarder des vidéos simultanément grâce à un accès internet sans fils.

www.aménagement-numérique.gouv.fr

* Localement, des dispositifs complémentaires peuvent venir abonder l'aide du Gouvernement. ** Sous réserve que le logement ou le local professionnel directement bénéficiaire de la solution soit situé dans les zones éligibles au dispositif Cohésion numérique. Sous réserve de la rétroactivité technique d'installer un récepteur (antenne) sur l'habitation, l'état se fait droit de récupérer par tous les moyens toute somme indûment perçue par le bénéficiaire.

Télétravailler dans de bonnes conditions, développer son entreprise en ligne, accéder aux services dématérialisés : pour répondre à ces besoins, accrus par la crise sanitaire, le Gouvernement veut garantir un accès à un Internet de bon haut débit pour tous.

L'État propose donc un soutien financier aux particuliers et entreprises qui veulent mettre en place une solution sans fil. Le dispositif « **Cohésion numérique des territoires** », lancé en 2019, permet aux foyers non couverts par les réseaux filaires d'accéder à un bon haut débit (c'est-à-dire à partir de 8 Mbits/seconde), via des technologies sans fil, avant l'arrivée de la fibre dans leur commune.

De quoi s'agit-il ?

Jusqu'à la fin de l'année, les particuliers et entreprises éligibles au dispositif peuvent ainsi obtenir un **soutien financier. L'aide, jusqu'à 150 euros, porte sur le coût d'équipement, d'installation ou de mise en service de la solution sans fil retenue**, proposée par des opérateurs locaux et nationaux aux offres labellisées « Cohésion numérique des territoires ».

Quelles sont les technologies proposées ?

Le dispositif « Cohésion numérique des territoires », piloté par le programme France Très Haut Débit de l'ANCT, propose **trois technologies et solutions labellisées** :

- **la boucle locale radio** (THD radio, Wi-Fi, WiMax, etc.) qui donne accès à Internet via un réseau d'antennes déployées par un opérateur spécialisé ;

- le satellite ;
- la 4G fixe qui fonctionne grâce au réseau d'antennes mobiles, installées par les opérateurs de téléphonie.

L'élargissement du dispositif

La crise sanitaire a impacté le déploiement de la fibre. Le Gouvernement a donc **élargi la zone d'éligibilité du dispositif depuis le 1^{er} juillet dernier**, afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre d'utilisateurs finaux mal desservis. **Toute zone est éligible à l'aide de 150 euros** à partir du moment où la commune compte au moins un local sans bon haut débit filaire.

Quels opérateurs proposent des offres labellisées ?

Des opérateurs locaux et nationaux proposent des offres labellisées « Cohésion Numérique » pour avoir accès au bon haut débit. Choisissez votre commune ou sélectionnez votre département pour connaître les opérateurs proposant des solutions d'accès Internet sans fil sur le site : <https://www.aménagement-numerique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidefinanciere>

Contactez les opérateurs de votre choix pour savoir si votre logement et/ou votre entreprise est éligible au dispositif gouvernemental Cohésion Numérique des Territoires.

Si c'est le cas, choisissez l'opérateur et souscrivez à la solution d'accès Internet sans fil la plus adaptée à votre situation. Plusieurs solutions peuvent vous être proposées.

Qui est éligible ?

Tout foyer n'ayant pas accès à un bon haut débit filaire (fibre optique, réseau téléphonique ou câble et 8 Mbits/s).

Comment faire ?

Voir ci-dessous





VOTRE CAF VOUS INFORME

Continuité de nos services

Madame, Monsieur,

En raison d'un nombre important d'appels en ce début d'année, l'accès à nos conseillers par téléphone est difficile et le temps d'attente conséquent.

Vous trouverez ci-dessous le détail des moyens de contact à votre disposition. Nous vous conseillons d'utiliser notre site internet Caf.fr en priorité.

Toutes nos équipes restent mobilisées.

Utiliser nos services en ligne

Vous avez besoin d'une attestation ? De faire une demande de prestations ? De réaliser une déclaration trimestrielle ? De déclarer un changement de situation ?

Vous pouvez réaliser de nombreuses opérations très simplement en ligne depuis chez vous 24h/24 et 7J/7

Connectez-vous à votre espace personnel, via le site Caf.fr ou l'applet Caf « mon-compte ».

Si vous avez besoin de nous adresser un document, utilisez simplement l'adresse mail : transmettreundocument.caf22@info-caf.fr

Nous rencontrer

Notre siège et nos sites extérieurs continuent de vous accueillir sur rendez-vous dans le respect des règles sanitaires.

Nos conseillers sont également à votre disposition pour réaliser des rendez-vous par téléphone et vous accompagner selon vos besoins.

[Prendre un rendez-vous](#)

Pour les urgences, notre site principal de Ploufragan reste ouvert même sans rendez-vous.

Nous contacter

Notre plateforme de service est joignable du lundi au vendredi de 9h à 16h30 au 32 30. **Attention** - en raison d'un nombre important d'appels en ce début d'année, le temps d'attente est conséquent.

Nous adresser un courrier par voie postale

Attention - toutes nos boîtes aux lettres extérieures sont condamnées. Il vous faut désormais nous adresser vos courriers à l'adresse suivant :

CAF des Côtes d'Armor - CS 10000 - 22 096 Saint-Brieuc CEDEX 9

La Caf des Côtes d'Armor reste à vos côtés. Prenez soin de vous et de votre famille.
Myriam Harley – Directrice de la Caf 22.

DÉCHETS MÉNAGERS

LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS POUR CETTE ANNÉE

Malgré le contexte sanitaire, le service de collecte des déchets ménagers de Lamballe Terre & Mer a fonctionné normalement toute l'année. Les agents ont été mobilisés afin de maintenir ce service public pour tous les ménages et les professionnels du territoire.

Quel service est payé par l'utilisateur ?

La facture déchets ménagers permet de payer :

- La prévention : ateliers compostage, visites pédagogiques, ...
- La pré-collecte : les sacs, les bacs, les colonnes d'apport volontaire, leur entretien, ...
- La collecte : le personnel (40 agents), les véhicules, le carburant et la maintenance, les locaux, les consommables, ...
- L'accès aux déchèteries : le personnel (10 agents), l'entretien des sites, ...
- Le recyclage et le traitement des déchets : les déchets sont acheminés dans les installations du syndicat de traitement KERVAL Centre Armor qui les traite selon leur nature (centre de tri, incinération, valorisation des encombrants de déchèteries, ...).

Des actions de préventions pour réduire nos déchets

Les quantités de déchets collectés en 2020 :

- Ordures Ménagères Résiduelles : 12 000 tonnes (en diminution), incinérées.
- Déchets Verts : 10 700 tonnes, broyés puis utilisés en compostage.
- Gravats : 5 700 tonnes
- Tri sélectif : 5 400 tonnes
- Verre : 3 600 tonnes
- Textile : 370 tonnes

Depuis quelques années, les habitants trient de plus en plus leurs déchets. Des efforts sont menés par l'ensemble des acteurs du territoire.

Différentes actions de préventions sont réalisées par le service déchets ménagers afin de réduire la production de déchets :

- Des formations au compostage et au jardinage naturel pour réduire les déchets fermentescibles (déchets verts, déchets de cuisine, ...),
- La fourniture de STOP PUB, qui a évité la production de 360 tonnes de déchets,
- Le travail en collaboration avec la Ressourcerie qui permet de réutiliser des meubles et des objets qui auraient été jetés,
- De la sensibilisation auprès des enfants et des adultes (visite du centre de tri Kerval, ...).

En 2021, dans le but de produire moins de déchets, Lamballe Terre & Mer va s'engager dans une campagne de communication, sur toute l'agglomération, sur la prévention et les bons gestes de tri.

Le traitement de nos déchets

La compétence « traitement » de nos déchets est déléguée au syndicat Kerval Centre Armor :

- Incinération des ordures ménagères résiduelles à l'Usine d'incinération de Planguenoual,
- Tri des déchets sélectifs à l'usine Generis à Ploufragan,
- Transport des bennes en bas de quais des déchèteries,
- Traitement des déchets des déchèteries :
 - Tri des encombrants et du bois à l'usine Ty Valo à Ploufragan.
 - Broyage et évacuation des déchets verts des déchèteries.

Une augmentation du prix des déchets

Répartition des charges du service :

- Prévention = 3%
- Pré-collecte = 5%
- Collecte/déchèteries = 43%
- Transport = 2%
- Traitement = 47%

En 2021, Kerval Centre Armor prévoit d'augmenter le coût de certains traitements de déchets. Cela va donc entraîner une augmentation des charges de traitement pour Lamballe Terre & Mer.

Les recettes matières ont continué de chuter en 2020 en lien avec la crise sanitaire et économique et le soutien financier apporté par les éco-organismes (CITEO) est également en baisse en 2020.

Afin d'arriver à un équilibre, le prix du service déchets ménagers va donc augmenter en 2021. L'augmentation représentera en moyenne :

- Pour une famille de 4 personnes : 28€ par an sur la redevance (soit 2,40€ par mois),
- Pour une personne seule : 17€ par an sur la redevance (soit 1,40€ par mois),

La Redevance Incitative pour tous en 2022

La redevance incitative va être généralisée au 1^{er} janvier 2022 sur l'ensemble du territoire. Le choix s'est porté sur la redevance incitative car elle a un impact environnemental :

- Rôle important de la prévention,
- Augmentation du tri sélectif,
- Réduction de la production de déchets ménagers,

Grâce à ce mode de financement, l'utilisateur pourra devenir acteur de sa facture.



ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

CORRESPONDANCE SCOLAIRE ARTISTIQUE

Cette année, les élèves de la classe de CE2/CM1 font une correspondance scolaire avec les élèves de la classe de CP/CE1/CE2 de l'école de La Bouillie.

Les arts visuels sont le thème de cet échange.

Chaque période est l'objet d'un domaine d'étude : autoportrait et portrait, les paysages, le surréalisme dans la sculpture et le cinéma, Volubilis (étude d'un livre pour retrouver et identifier des œuvres d'arts), et arts et mots.

Les élèves des deux classes envoient des photos des œuvres qu'ils ont réalisées, mais aussi des jeux, des informations, des devinettes...

Les enfants sont très investis dans ce projet. Ils sont ravis de découvrir des œuvres, d'en produire, d'échanger avec des camarades d'une autre école...

Ils attendent les courriers avec impatience et sont toujours très contents de réaliser les jeux et activités proposés par leurs correspondants.



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

“RETOURNONS DEHORS”

Les élèves des classes de CP/CE1 et CE2/CM1 ont bénéficié d'une animation proposée par Aurélien animateur du syndicat des Caps d'Erquy, vendredi 8 janvier 2021, dans le cadre de leur projet intitulé "Retournons dehors". Cette sortie consistait en un grand jeu de piste façon Cluedo, dans le bourg de Saint-Alban.



Répartis par petits groupes de 4 ou 5, les élèves devaient chercher des indices pour déterminer l'assassin d'une guêpe. Pour cela, ils étaient munis d'un plan de la ville et devaient retrouver des documents sur lesquels les animaux suspects du crime se présentaient (régime alimentaire, animal diurne ou nocturne, caractéristiques physiques...). La chouette effraie expliquait par exemple qu'en tant qu'animal nocturne, elle ne pouvait pas avoir commis ce crime à 14h et dirigeait les enfants vers la vipère

Les enfants ont ainsi pu travailler sur la notion de chaîne alimentaire en se mettant dans la peau de petits détectives et arpenter les rues de Saint-Alban, qu'ils ne connaissaient pas tous.

L'école ouvrira ses portes le vendredi 16 avril de 17h à 19h (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).

FNACA

Vendredi 19 mars : commémoration du 59^{ème} anniversaire de la fin des combats en Algérie.

Rassemblement à 10h30 devant le monument aux morts, lecture du message national puis dépôt de gerbes et minute de silence.*

**Si la situation sanitaire le permet et dans la limite du nombre de personnes autorisées suivant les règles en vigueur au moment de l'évènement.*



LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE

Le 30 janvier 2006, à Saint-Alban et ses alentours, quelques passionnés de 2CV se contactent et décident de créer une association. Doté de 7 membres, le Club « Les Chevrons du Penthievre » est né !

Le but : vous faire partager leur passe-temps et éventuellement, de vous donner envie de les rejoindre. N'ayant aucun objectif particulier,

leur philosophie est d'entretenir et de restaurer des 2CV et dérivés des adhérents du club. Faire circuler leurs véhicules sur les départementales aussi souvent que possible et ne pas se prendre la tête. Actuellement leur club possède 50 membres adhérents.

Le calendrier des sorties est disponible sur le site internet : [les chevrons du penthievre.com](http://leschevronsdupenthievre.com)



UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE CONFÉRENCES *

Jeudi 11 mars

14h30 à PLURIEN

Jean GUIFFAN- agrégé d'histoire, professeur honoraire de khâgne, chargé de cours à l'université de Nantes

Les pays celtiques face au Brexit

Si les Britanniques ont décidé à une faible majorité de quitter l'Union Européenne, l'Écosse, l'Irlande du Nord et une partie du Pays de Galles ont voté contre le Brexit, ce qui met à mal l'unité du Royaume-Uni. Le compromis trouvé pour éviter le rétablissement d'une frontière douanière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande risque non seulement de faciliter à long terme la réunification de l'île, mais aussi de susciter à nouveau des velléités d'indépendance des Écossais qui ne bénéficieront pas au plan douanier du même statut que les Irlandais du Nord.

**Si la situation sanitaire le permet*

Jeudi 25 mars

14h30 à l'Ancre des Mots d'ERQUY

Jacqueline DUROC- Docteure en Histoire de l'Art, auteure de livres d'art

Les folles inspirations de Salvador Dali

Les provocations du peintre aux célèbres moustaches, metteur en scène de son propre personnage, ont souvent suscité la controverse. Mais l'immense talent du fou de peinture éclate sur ses toiles : il joue avec les effets d'optique, les apparitions, les rêves, les métamorphoses ; esprit curieux, il s'intéresse aux découvertes de Freud et à l'atome. Sa femme Gala se retrouve dans nombre de tableaux. Il a puisé de nombreuses inspirations chez les maîtres du passé : Caravage, Vermeer... L'inventeur des « montres molles » était également un créateur d'objets. Son univers déborde de ses toiles : le théâtre musée Dali de Figueras n'est pas un simple musée, c'est un véritable objet surréaliste. C'est dans sa demeure de Port Lligat, près de Cadaqués, assemblage de plusieurs maisons de pêcheurs, qu'il a puisé son inspiration.

LES RANDONNOUS ALBANAIS

RANDONNÉE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Au vu des conditions sanitaires et des dispositions réglementaires, l'association ne peut, à son grand regret, maintenir la randonnée pédestre du Dimanche 7 Mars au Profit de l'école des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest. Les Randonneurs Albansais espèrent avoir la possibilité d'organiser cette randonnée dès que possible.

Pour la 12^{ème} année consécutive, la collecte de vieilles lunettes est maintenue. Vous pouvez les déposer à la Mairie dans la boîte prévue à cet effet.

LE CLUB DES AINÉS DE LA FLORA ACTIVITÉS DU MOIS DE MARS

Malheureusement, compte-tenu de la situation sanitaire, depuis un an l'activité du club est suspendue. Mais dès que le Club le pourra, il sera prêt, avec vous, à redonner vie à l'association et reprendre les activités dans le cadre du calendrier 2021.

Le calendrier 2021 a d'ailleurs été distribué à tous les adhérents inscrits en 2020.

Le club existe toujours. Le Président et le Bureau sont à votre disposition pour vous communiquer toutes les informations dont vous aurez besoin.

En attendant, le printemps arrive annonçant peut-être des jours meilleurs.

Continuez à prendre soin de vous et restez optimistes sur l'avenir.

ASTUCE ENVIRONNEMENT



L'équipe des espaces verts vous propose des astuces jardinage dans le respect de l'environnement : le mois de mars donne une envie irrésistible de jardiner et surtout de planter nos premières salades de la saison. Mais un prédateur attend, en espérant les goûter avant nous !

Eh oui, les limaces sont de retour !

Pour ne pas utiliser de produits chimiques, privilégions des méthodes alternatives :

1/ Par temps humide et doux, posez des pièges (planches, tuiles retournées, ...) où elles vont se réfugier la nuit, et le lendemain il ne reste plus qu'à s'en débarrasser.

2/ Etalez sur le sol, autour des plantations, des textures gênant leurs déplacements : cosses de sarrasin, sciure de bois, cendres, coquilles d'oeufs pilées, fougères...

3/ Réservez un espace dans votre jardin (haies, tas de bois...) pour favoriser la présence de prédateurs naturels : merles, hérissons, musaraignes, crapauds, en sont très friands ! Aménagez-leur des abris, en plus cela peut être une activité à faire avec vos enfants !

Vous contribuerez ainsi à la démarche de notre commune labellisée

« ZÉRO PHYTO DURABLE »

RECETTE GOURMANDE



6
personnes

TARTE
ALSACIENNE

CHANTAL ET SON ÉQUIPE NOUS FONT PARTAGER UNE RECETTE PROPOSÉE AUX ENFANTS DU RESTAURANT SCOLAIRE

INGRÉDIENTS

3 pommes
1 pâte brisée
2 œufs
25 cl de crème fraîche
100 g de sucre en poudre
1 sachet de sucre vanillé

PRÉPARATION

- ❶ Pelez et coupez les pommes en fines tranches.
- ❷ Dans un saladier, mélangez le sucre, les oeufs et le sucre vanillé.
- ❸ Ajoutez la crème fraîche.
- ❹ Etalez la pâte dans un moule à tarte. Disposez les pommes sur la pâte et versez la préparation sur les pommes.
- ❺ Enfournez environ 30 minutes à 180°C jusqu'à ce que la tarte prenne une belle couleur dorée.
- ❻ Dégustez.

ET NOS GOURMETS,
QU'EN PENSENT-ILS?

Très bon. Première fois que je mange une tarte aux pommes aussi bonne. C'était succulent. Bien présenté. Bravo Chantal

Lou, Alana et Audrey

Excellente tarte. A refaire avec d'autres fruits ! Elle était croustillante !

Sacha

Très bon. On a adoré le flan à l'intérieur !

Mathis et Noah

ETAT CIVIL

NAISSANCE

- 7 janvier : **Edouard GUINARD**

DÉCÈS

- 12 janvier : **Marie FRAYSSEIX née TRÉHOREL**
- 14 janvier : **Maria CAILLIBOTTE née BASSET**

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **ROLLA Laurent**
1 bis, La Maison Neuve - *Garage*
- **SCI AAPY – LEVEQUE Alain**
Chemin Romain - *Extension garage et construction bâtiment*
- **GOUDE Nathalie**
Impasse du Clos Bidan - *Maison*
- **RENAULT Bernard et Marie-Laure**
7, Route de la Ville-es-Cotard - *Carport*
- **GORVAN Mickael et Virginie**
30, Les Rigaudais - *Abri de jardin*
- **SOREL Ludovic – RICOUL Alexandra**
6, Coquinet - *Extension et aménagement grenier*
- **THIENNOT Yves et Anne-Lise**
Les Rigaudais - *Maison*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

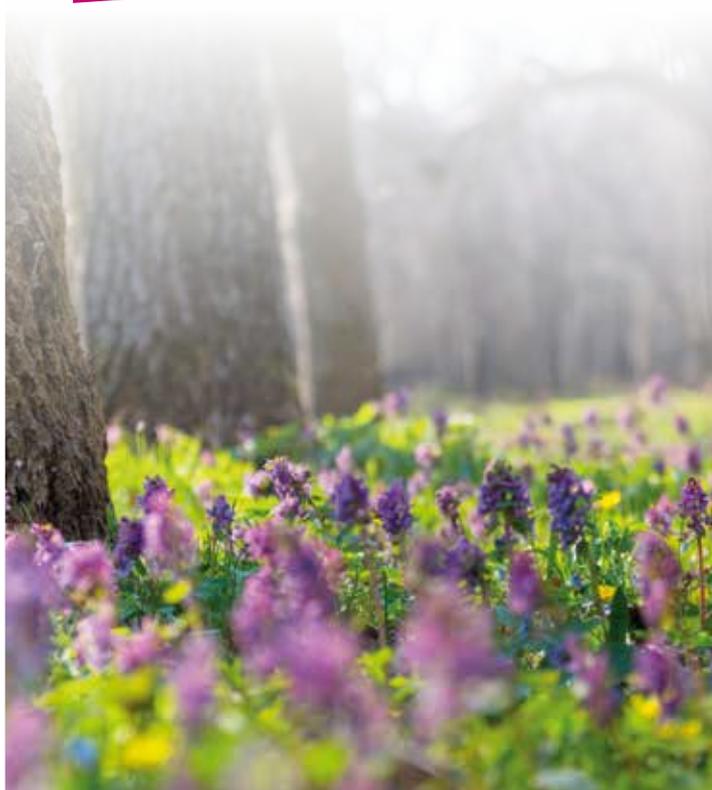
- **MAZE Yannick – RAULT Tiphaine**
14, rue de la Vieille Lande - *Clôture*
- **POISOT Daniel et Jeanette**
4, rue du Poirier - *Clôture*
- **LEGRAIN Joël**
9, rue des Tourterelles - *Clôture*
- **GOTHIÈRE Franck**
2, La Ville Maloisel - *Carport*
- **EARL MALIDO – LEGRAND Sébastien**
Bel Orient - *Travaux sur construction existante*

AGENDA

19 Mars

Commémoration du 59^{ème} anniversaire de la fin des combats en Algérie (FNACA)

**Si la situation sanitaire le permet.*



ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 mars pour le bulletin de mai

- Les Journées portes ouvertes des Compagnons du devoir auront lieu du 12 au 13 mars à Trégueux. Ces journées sont à destination de tous les publics : le collégien ou lycéen qui souhaite apprendre un métier, l'étudiant en quête d'une réorientation, le salarié en reconversion professionnelle. Pour tous renseignements : 02 98 05 19 73 / www.formezvousautrement.fr
- Recherche vieille mobylette, même en très mauvais état. Tél 06 34 61 19 63